Demande de contrôle des branchements au réseau d'assainissement public départemental

Ce contrôle est réalisé gratuitement par le Département du Val-de-Marne.

Le Règlement de service départemental d'assainissement (RSDA) est consultable sur www.valdemarne.fr Le Département s'engage à prendre rendez-vous avec le propriétaire sous 30 jours à réception du formulaire complété. Merci de le renvoyer à : DSEA/service pollution usagers-qualité-contrôles (SPUQC)

Par	courrier : imr	neuble Thalès, 2	5, rue Olof-Palm	ne, 94000 Créteil • Par n	nail : dsea-usag	gers@valdemar	ne.fr
Demandeur							
Propriétaire	Notaire	Syndic	Autre :				
Motif de la c	demande						
Vente N° du permis de co	Rénovation onstruire, si ré		ı conformité	Autre :			
Propriétaire							
Nom/Prénom : Adresse : Téléphone :		Cour	riel :				
Propriété à	contrôle						
Adresse : Code d'entrée :			Bâtiment/N° a	appartement/Étage :			
Pavillon Habitat collectif (joindre à cette demande le plan du réseau interne de canalisations)							
Activité commo Surface au planche Si oui, adresse prop	er:		kiste-t-il une serv	vitude d'assainissemen	t? Oui	Non	
Personne majeure présente sur les lieux pour permettre l'accès à la propriété :							
Nom/Prénom :						Téléphone :	
Notaire (en	cas de ve	nte)					
Nom:							
Adresse:							
Téléphone :			Courriel :				
Syndic (si ha	ibitat col	lectif)					
Nom : Adresse :							
Téléphone :			Courriel :				
Autre							
Nom : Adresse : Téléphone :			Courriel :				
Fait à :							
Le:							
En cochant la case ci-après, le demandeur certifie l'exactitude des renseignements							

ci-dessus et confirme sa demande de test.



